



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept septembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25
Pouvoirs : 4
Absent : 0

Date de la convocation : 10 septembre
2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, CHAPUT Sabrina, VERDUZIER Kévin, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MUSCAT Yvette représentée par VERDUZIER K
CHAPUT Clément représenté par CHAPUT S
MASSONNEAU Bruno représenté par PIAULET C
SULLI Bruno représenté par DEBIAIS V

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

DELIBÉRATION N°118

Rapporteur : Dany BIOTTEAU

OBJET : CESSION DE MATERIEL – VENTE AUX ENCHERES

Il est rappelé aux membres du conseil municipal que **la commune est propriétaire d'un certain nombre de véhicules et engins** qui permettent aux différents services d'exercer leurs activités.

La commune doit **procéder à leur renouvellement** en raison de leur âge, de leur état de vétusté ou lorsqu'ils deviennent économiquement irréparables.

Soucieuse de favoriser le réemploi des véhicules et engins dont elle n'a plus l'utilité, la commune souhaite **mettre en vente par le système d'enchères publiques les véhicules et engins suivants** :

1. Iveco Benne (8546 VS 86) : prix de départ 1000€ - prix de réserve 2000€
2. Renault Kangoo (8264 WC 86) : prix de départ 500€ - pas de réserve
3. Ford Transit (3551 VJ 86) : prix de départ 2000€ - prix de réserve 3000€
4. Balayeuse Mathieu Ravo 5002 : Prix de départ 3000€ - pas de réserve

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser le recours à une plate forme de vente en ligne au moyen d'enchères et d'approuver la mise en vente des véhicules et engins listés ci-dessus.

VU le code général des Collectivités territoriales ;

VU la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du conseil au Maire l'autorisant à décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 € ;

Considérant la volonté de la commune de favoriser le réemploi des matériels usagés dont elle n'a plus l'utilité,

Considérant la démarche de développement durable à laquelle la commune souhaite participer en favorisant ce principe de réemploi,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise le recours à une plate forme de vente en ligne au moyen d'enchères ;
- approuve la mise en vente des véhicules et engins listés ci-dessus ;
- charge M le Maire de la signature de toutes pièces afférentes à de dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

